



Palézieux, le 24 septembre 2008

Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux

Communications de la Municipalité

Procès-verbal : no 36 (extrait)
Présidence : M. Taillens, Syndic
Séance ouverte à : 18.30h.
Municipalité présente : Au complet

Lors de sa séance du 15 septembre 2008,

CFF, Travaux de nuit	La Municipalité prend note que des travaux de nuit auront lieu ↳ du 21 octobre au 6 novembre 2008 en gare de Palézieux-Village; ↳ du 23 au 30 septembre sur la ligne de Puidoux-Palézieux.
Signalisation, Gendarmerie vaudoise, Plainte	La Municipalité prend note qu'une plainte a été déposée concernant la disparition de la signalisation à la suite de l'accident du 7 septembre 2008 sur la "Route d'Oron".
Giratoire de "La Longeraie", Étude	La Municipalité décide de demander des offres pour l'étude d'aménagement d'un giratoire à "La Longeraie".
Delévaux Michel Ferme des « Ruttés »	La Municipalité prend note que M. Michel Delévaux est devenu propriétaire de la ferme des « Ruttés » et, en conséquence, décide de lui demander un dossier d'enquête pour légaliser l'étang et la salle de jeux.
Forêts, Coupes 2008 - 2009, ASHB	Dans le cadre de la coupe du « Montillier », la Municipalité décide de proposer à l'ASHB un forfait de <u>fr. 600.-</u> contre le bois et la prise en charge des travaux d'abattage des plantes qui se trouvent sur sa parcelle.
Préavis 13/08 / Réfection des "Ch. de la Chaussiaz" et "Ch. des Adoux"	La Municipalité adopte le préavis municipal no 13/08 concernant les travaux de réfection du "Chemin de la Chaussiaz" et celui des "Adoux".
Groupe des Aînés	La Municipalité décide de ne pas participer à la Brisolée du 8 octobre 2008 et se fera excuser.
Jeunes patriotes - FSG Oron	La Municipalité accepte de mettre les plots en béton de la salle polyvalente à la disposition des Jeunes Patriotes le 22 novembre 2008.
Lè Maientzettè, Salle polyvalente	La Municipalité décide de louer la salle polyvalente, le 28 mars 2009, à « Lè Maientzettè » pour les soirées annuelles.

./.





Commune de Palézieux
Maison de commune
1607 Palézieux



SK Formation, Salle de la Gare	La Municipalité décide de louer la salle communale de la Gare à la Société SK Formation les 8, 15 et 22 octobre 2008 pour des cours de formation sur la cohérence cardiaque.
Corps des sapeurs-pompiers, Commission du feu	La Municipalité prend acte qu'une séance de la commission du feu aura lieu le 8 octobre 2008 au local du feu.
Sentences	La Municipalité décide de délivrer les sentences 41/08 et 42/08 de <u>fr. 60.--</u> chacune pour infraction au stationnement.
Holdigaz, Assemblée générale	La Municipalité décide de ne pas participer à l'Assemblée générale d'Holdigaz et se fera excuser.
Police cantonale, Contrôles radar	La Municipalité prend note des rapports des contrôles radars effectués les 6, 7 et 14 août 2008. A première vue, les véhicules dénoncés sont en baisse par rapport aux premiers contrôles de l'année.
Fonds d'aide à la petite enfance, Demande de soutien	La Municipalité décide de préavisser favorablement sur la demande de soutien financier présentée par une famille de la Commune pour le placement d'un enfant à la Garderie Liloane.
Journée « A pied à l'école »	La Municipalité prend note du programme de la journée "A pied à l'école" qui aura lieu le 19 septembre 2008.
Gazette communale	La Municipalité accepte le projet de gazette no 44.
Journal Objectif	La Municipalité décide de ne pas accepter l'offre d'abonnement du journal "L'Objectif".
Local du feu, Échelle AB	La Municipalité décide d'écrire à la famille de M. Philippe Jomini pour lui demander de prendre les mesures nécessaires afin de permettre en permanence aux pompiers de sortir l'échelle AB du local.
Conseil communal, Séance du 28 octobre 2008	La Municipalité décide de reporter le début de la séance du 28 octobre de 20.00 h. à 20.30 h.
Cure protestante	La Municipalité décide de rendre le Service des grâces de l'Etat de Vaud attentif au fait que les plantations débordent sur la parcelle de l'Etat à la Cure.

La discussion étant épuisée, la séance est levée à 22.15 h.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :

Philippe Tailens



Le Secrétaire :

Jean-Daniel Graz